
EPREUVE ECRITE D'ANGLAIS – LANGUE VIVANTE 2

ENS : PARIS - CACHAN

Coefficients : PARIS 3 CACHAN 2

MEMBRE DE JURY : D. BAUD

Quarante candidats ont composé cette année en anglais LV2. La moyenne des copies est de 9,9, et les notes s'échelonnent de 0,5 à 17/20.

Comme chaque année, les candidats devaient d'une part traduire un extrait d'article de presse scientifique, et d'autre part répondre à une question liée à la thématique de ce passage.

Version

Le texte proposé cette année était adapté d'un article de *New Scientist* publié en décembre 2006. Rachel Nowak y expose les menaces que la pêche fait peser sur les requins en Australie. Ce texte est très représentatif du style des articles publiés dans les journaux scientifiques grand public comme *New Scientist*, et abordait un problème malheureusement bien banal. Les candidats ne devaient donc pas être désarçonnés par ce passage à traduire.

La difficulté de ce texte n'était pas d'ordre lexical, car il contenait beaucoup de mots transparents et de vocabulaire courant. Les candidats étaient néanmoins confrontés à des segments qui, bien que facilement compréhensibles, ne se laissaient pas traduire aisément. Il fallait donc bien prendre garde à ne pas tomber dans l'écueil du calque ou du non sens. L'expression “*no entry zones*” a ainsi été rendue par des “*zones entrée interdite”, des “*zones à entrée interdite” et autres “*zones où ‘on ne rentre pas’” ! De même, “*face imminent extinction*” était particulièrement difficile à rendre dans un français idiomatique. Il pouvait être judicieux de se détacher de la formulation originale en proposant par exemple “risquent de disparaître très bientôt”, au lieu de se lancer dans des formulations hasardeuses telles “*sont face à une extinction imminente” ou “*sont menacés par une extinction imminente”.

Les candidats étaient par ailleurs confrontés à des difficultés d'ordre syntaxique : certains ne maîtrisent pas bien la syntaxe des groupes nominaux complexes, ce qui les a amené à traduire “*team member Sean Connolly*” par “*un membre de l'équipe de Sean Connolly”. De même, dans “*reported shark catches*”, il fallait bien voir que “*reported*” se rapportait à “*catches*” et non à “*shark*”. Enfin, “*the Great Barrier Reef World Heritage Area*” a donné lieu aux traductions les plus fantasmagoriques. Certes, ce groupe nominal complexe était fort complexe. Mais les mots qui le composaient se comprenaient sans difficulté, et les candidats pouvaient facilement déduire qu'il était fait ici référence à la zone de la Grande Barrière de Corail classée au patrimoine mondial par l'UNESCO, et pas d'une très improbable “*surface de la Grande Mondiale Barrière du Récif” !

Le jury voudrait à ce propos insister sur l'importance du bon sens et de la déduction pour saisir le sens du texte en fonction de son contexte. Certains candidats ne connaissaient pas le terme “*fins*” par exemple. Comme il était dit dans la phrase où il apparaissait que ces “*fins*” servaient à faire de la soupe en Asie, il était peu probable qu'il s'agisse d’“arêtes” ou d’“écailles”. Les candidats n'ont pas à traduire un texte de science-fiction, ils peuvent donc toujours s'appuyer sur une réalité connue, ou en tout cas supposée, pour proposer une traduction qui ne sera peut-être pas totalement fidèle, mais qui ne sera pas absurde.

Enfin, nous rappellerons comme chaque année l'importance de l'orthographe, de la ponctuation et de la grammaire en français. Il est vraiment dommage de perdre des points sur des fautes d'accord facilement repérables à la relecture, sur des fautes d'orthographe sur des noms propres comme "Connolly", qui a souvent perdu des consonnes, ou à cause de virgules qui se glissent au milieu d'une phrase de façon abusive. Les candidats sont également encouragés à revoir les règles de ponctuation de l'intégration du discours direct en français, et à penser à mettre des majuscules aux noms propres.

Essai

La question posée reprenait une problématique soulevée par le texte, qui devait être élargie pour mener à une réflexion plus générale. Certains candidats se sont néanmoins cantonnés au domaine de la pêche, et ils n'ont pas été sanctionnés si leur raisonnement était cohérent. Il fallait néanmoins bien cerner le sujet : il ne s'agissait pas de lister les problèmes écologiques, ni de faire part de sa consternation devant la situation inquiétante de la planète, mais bien d'examiner la compatibilité des intérêts économiques et de la protection de l'environnement.

La notation de l'essai tient compte de trois critères : la qualité de l'argumentaire, l'organisation et l'articulation des idées, et bien sûr la qualité de l'anglais. Quelques remarques sur ces trois points :

- Le candidat doit présenter plusieurs arguments, même dans un essai court. Il doit prendre garde à ne pas rester dans la généralité et illustrer ses arguments d'exemples.

- Il ne suffit pas d'aller de temps en temps à la ligne pour structurer son propos. Les différents arguments doivent être présentés de façon cohérente, avec les articulations logiques appropriées.

- Beaucoup trop d'essais sont incompréhensibles à cause de l'accumulation de fautes et de tentatives maladroites de "caser" de belles expressions, souvent utilisées à tort et à travers par les candidats qui ont des difficultés en expression écrite.

Cependant, certains essais proposaient des arguments pertinents exposés dans une langue claire et riche. Le jury a donc eu la satisfaction de mettre quelques notes excellentes à cette partie de l'épreuve.